Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 10/06/2022

SAS BERGE rappelle BOUDIN NOIR



- Noms des modèles ou références concernés : **BOUDIN BERGE**
- Marque : **BERGE**
- **Lot 20 Date limite de consommation 31/05/2022**
- Conditionnements : **coupe ou libre service**
- Date début/fin de commercialisation : **du 17/05/2022 au 31/05/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Boudin vendu en rayon coupe et en rayon libre service**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **LECLERC LIMOUX LE PANIER D'ELODIE CARCASONNE UTILE PALAJA UTILE VILLEGAILHENC LES CABANES DE PRADES LES CABANES DE NARBONNE LE CABANON NARBONNE INTERMARCHE LEZIGNAN INTERMARCHE CONTACT NARBONNE FRAICHEUR D'ICI LA TESTE ET SOYAUX**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Listéria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 25 juin 2022**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre